L'École de l'innovation

Bulletin d'inscription

Nom : ……

Prénom :……

Fonction :……

Société/Organisation :……

Activité :……

Effectif : ……

Adresse :……

Code postal :……**Ville** :……

Téléphone :……**E-mail** :……

Adresse de facturation :……

……

Je souhaite participer à l'**étape 1 de l'École de l'innovation** :

- ☐ Jeudi 26 mai 2016 de 9h30 à 18h00

… et à l'**étape 2 de l'École de l'innovation** :

- ☐ Jeudi 9 juin 2016 *(entretien d'une heure)*

Lieu : à l'ANRT 41, bd des Capucines, 75002 Paris

Frais de participation : **485,40 € HT soit 582,48 € TTC par participant (TVA au tarif en vigueur de 20 % au 1er janvier 2014).**

- ☐ Par chèque bancaire ou postal du montant TTC, à l'ordre de l'ANRT.
- ☐ Par virement bancaire : IBAN FR76 3000 4003 6400 0270 1702 614
  BIC BNPAFRPPPAA
- ☐ Par bon de commande de votre organisation, rempli du montant TTC que vous vous engagez à régler à réception de la facture.

Condition impérative pour que votre inscription soit prise en compte :
Bulletin à retourner daté, signé et avec le cachet de votre organisation par fax au : 01.55.35.25.55 ET L'ORIGINAL (ACCOMPAGNÉ LE CAS ECHEANT DU BON DE COMMANDE) par courrier à :
ANRT - Service Europe, 41 Bd des Capucines, 75002 Paris

Une facture vous sera adressée.

Toute inscription annulée moins de 48 heures avant la session ne sera ni remboursée ni reportée, sauf cas de force majeure. L'ANRT se réserve le droit d'annuler une session 5 jours à l'avance si le nombre d'inscrits est inférieur à 10. Dans ce cas une autre date vous sera proposée.

Date et signature **Cachet de la société ou de l'organisation**

Renseignements et inscriptions : ANRT - Service Europe,
Carole Miranda - Tel : 01.55.35.25.70 ; Fax : 01.55.35.25.55 miranda@anrt.asso.fr

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite « informatiques et libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent sur l'ensemble de cette page.